



372^e Marche
Saint-Roch
16, 17 & 18 mai 2026

Société Royale des
Zouaves Pontificaux
(1901-2026)



BREF HISTORIQUE

Dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, on invoque saint Roch, particulièrement contre la peste, fléau qui ravagea plusieurs fois notre région au XVII^e siècle.

L'année 1654 a été retenue comme « date symbolique » de la naissance de la Marche Saint-Roch de Thuin probablement parce qu'elle est restée gravée dans la mémoire collective locale. En effet, c'est à ce moment que de vaillants Thudiniens ont chassé les troupes du Prince de Condé qui avaient entrepris le siège de la Cité.

À Thuin, la plus ancienne trace d'un culte voué à saint Roch remonte à 1627. En effet, un testament daté du 14 octobre de cette année-là cite la confrérie Saint-Roch. Celle-ci doit donc avoir été créée antérieurement. La confrérie avait son siège dans l'église Notre-Dame d'el Vaulx et était chargée de l'organisation du culte et des processions.

C'est ainsi que jusqu'à la Révolution Française, une messe solennelle en l'honneur de saint Roch fut chantée tous les mardis et que le 16 août, jour de la fête du saint, avait lieu sa procession. Au fil des siècles, les escortes d'archers, d'arbalétriers, de hallebardiers et d'arquebusiers devinrent plus folkloriques que réellement militaires.

Après le Concordat de 1802, les messes du mardi consacrées à saint Roch reprirent mais pas la procession.

Au XIX^e siècle, plusieurs épidémies de choléra se succédèrent. C'est lors de celle de 1866 que fut rétabli, de façon plus spectaculaire, le culte à saint Roch. Dès cette année, le curé de la Ville-Basse instaura une nouvelle confrérie Saint-Roch.

Le troisième dimanche de mai 1867, un événement en l'honneur du pèlerin de Montpellier eut lieu. Malgré les traces laissées, à ce jour, on ne peut péremptoirement trancher sur la nature de cette manifestation. S'agissait-il d'une procession, d'une parade d'inspiration militaire ou d'une marche, c'est-à-dire une procession escortée d'hommes en armes ? En revanche, dès 1868, des éléments tangibles attestent de la tenue d'une Marche d'Entre-Sambre-et-Meuse, à Thuin, à la date toujours en vigueur aujourd'hui. Son organisation fut confiée à une commission.

Cette situation est toujours d'actualité : la partie religieuse est gérée par le clergé et, sous le patronage des autorités communales, les aspects folkloriques sont organisés par le Comité Saint-Roch. Ce dernier sert également de trait d'union entre le pouvoir civil et les autorités religieuses.

ORDRE DE MARCHE

Vendredi 15 mai 2026

17h00 : Pavoisement du Beffroi.

Samedi 16 mai 2026

20h30 : Rassemblement des cliques au pied du Beffroi.

21h00 : Place du Chapitre, **TIR DES CAMPES**.

21h45 : Place du Chapitre, départ de la **RETRAITE AUX FLAMBEAUX** à travers les vieilles rues de la Cité, avec la participation des batteries thudiniennes.

Dimanche 17 mai 2026

9h30 : Tienne Trappe, **HOMMAGE A LA CHAPELLE SAINT-ROCH**.

10h00 : Eglise Notre-Dame d'el Vaulx, **DESCENTE SOLENNELLE DE LA STATUE DE SAINT ROCH**.

10h30 : **HOMMAGE AU MONUMENT « AU MARCHEUR DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE »**.

10h45 : Au Beffroi, **HOMMAGE AUX MORTS DES DEUX GUERRES**.

13h00 : Au Chant des Oiseaux, **RÉUNION DES SOCIÉTÉS THUDINIENNES** suivie de la **FORMATION DU CORTÈGE** qui se mettra en marche à 13h30.

Itinéraire : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue des Hauts-Trieux, drève des Alliés, Grand-Rue, place Albert 1^{er}, rue Léopold II, rue du Moustier, église Notre-Dame d'el Vaulx, rue t'Serstevens, rue du Pont, Viaduc, rue d'Anderlues, rue Cromboully, place des Waibes, église du Christ-Roi, halte, rue Cromboully, rue Gilles Lefèvre, rue Jean Doye, rue d'Anderlues, Viaduc, rue du Pont, rue t'Serstevens, rue du Moustier.

Vers 18h00 : À l'église Notre-Dame d'el Vaulx, **RENTRÉE SOLENNELLE**.

Lundi 18 mai 2026

À 8h30 : Église Notre-Dame d'el Vaulx, **VÉNÉRATION DES RELIQUES**.

10h00 : **GRAND-MESSE MILITAIRE EN MUSIQUE**. A l'issue de la messe, formation du cortège.

Itinéraire : rue Saint-Nicaise, rue Saint-Roch, rue Longue, rue du Canal, rue du Rivage, rue t'Serstevens, rue du Moustier, avenue de Ragnies, rue Marianne, rue du Fosteau, tienne Trappe, chapelle Saint-Roch, tienne Trappe, rue du Fosteau, place de la Maladrie, halte, potale Saint-Roch, chemin de la Croix, rue de Lobbes, rue du Moustier, rue Léopold II, rue des Nobles, rue Saint-Jacques, rempart du Midi, Grand-Rue, place du Chapitre :

REMISE DES DÉCORATIONS AUX MARCHEURS PAR LA VILLE DE THUIN ET HOMMAGE AUX MORTS DES DEUX GUERRES.

ORDRE DU CORTÈGE

Le Comité Saint-Roch et le Collège communal précèdent :

1. Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale (Thuin)

C'est pour ouvrir le cortège de la Saint-Roch, avec l'accord du bourgmestre, Jean-Baptiste t'Serstevens, que la société est fondée le 15 juin 1888. Elle comprenait, à l'origine, un peloton de Sapeurs, portant la hache et chargés d'ouvrir le passage, auquel se sont ensuite greffés des Grenadiers et, plus tard, quelques cavaliers. En 1950, sous l'influence de Georges Cuisenaire, et par souci d'authenticité, la société a revêtu l'uniforme du « Second Régiment des Grenadiers à pied de la Garde Impériale ». Depuis 1893, année de sa première sortie à l'extérieur des murs de notre Cité, la société a effectué de nombreux déplacements en Belgique mais également en France, aux Pays-Bas, au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne et en Italie.

2. Second Régiment des Zouaves Français du Second Empire (Thuin)

C'est en 1890 que cette compagnie est née aux hameaux des Maroëlls et de la Maladrie. La société portait alors le nom de « Zouaves de Maroëlls ». Dès leur création, les Zouaves ont escorté la procession Saint-Roch. Ces militaires, historiquement considérés comme l'élite de l'armée française d'Afrique, se reconnaissent à leurs caractéristiques « chéchias » rouges entourées du turban blanc, leurs boléros bleus et leurs culottes bouffantes rouges. La société défile régulièrement en Belgique et en France. Ses membres respectent encore la devise des Zouaves « Être Zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

3. Société Royale des Pompiers Volontaires des Waibes (Thuin)

C'est le 11 mars 1908 qu'Octave Mercier et ses collaborateurs ont fondé la société des Pompiers des Waibes pour des raisons de sécurité publique. Les interventions des pompiers volontaires des Waibes étaient alors fréquentes et permettaient de lutter contre les flammes grâce à leur pompe à bras. La vocation d'assistance de la société a fait place à une destination exclusivement folklorique en 1939. En 1961, la société a adopté l'uniforme des anciens pompiers de Paris de 1900, constitué d'une tunique et d'un pantalon de drap bleu marine rehaussé de liserés rouges. Elle a reçu le titre de « Société Royale » en 1965.

4. Société Royale des Mousquetaires du Roy (Thuin)

L'existence de cette société montée est attestée depuis 1871, mais il est possible qu'elle se soit constituée antérieurement. Elle rappelle les Mousquetaires du roi Louis XIII. Ses membres portent le célèbre uniforme composé d'une ample cape de velours et, sous celle-ci, d'un pourpoint coloré au col blanc et aux manchettes de dentelle. La culotte galonnée d'or, faite de soie, est assortie au pourpoint. De hautes bottes de cuir noir, des étriers d'argent, un ceinturon soutenant la rapière et un large feutre à plumes d'autruche complètent la tenue. Les Mousquetaires arborent un étendard de soie blanche à fleurs de lys aurifiées. En 1958, les Mousquetaires du Roy ont défilé sur la grande esplanade de l'exposition universelle de Bruxelles.

5. Société Royale des Sapeurs-Pompiers Volontaires de la Ville-Haute (Thuin)

Cette société est fondée en 1886 sous la dénomination de « Pompiers Volontaires ». À l'origine, la compagnie était dotée d'une pompe à bras pour combattre le feu. Celle-ci était soigneusement entretenue et des exercices étaient régulièrement organisés. Depuis ses débuts, cette compagnie participe à la marche Saint-Roch. En 1964, la société prend le titre de « Société Royale ». Son uniforme est composé d'une veste en drap bleu foncé, d'un képi bleu foncé avec un liseré bleu azur.

6. Compagnie des Voltigeurs du Premier Empire (Thuin)

Ce groupe est né en 1986 à l'initiative de Claude Gustin, son premier président. Les Voltigeurs, qui recherchent l'authenticité, portent l'uniforme du Premier Empire : tunique bleue, pantalon blanc et schako à plumet rouge. La société se compose d'une batterie d'une dizaine de tambours, d'un État-Major, de cantinières, de vivandières et de fusiliers.

7. Tartares Litvaniens (Thuin)

Cette société de cavaliers est créée, à l'initiative de Jean-Pol Deurburges, dans le but de participer à la marche Saint-Roch. Elle prend part au cortège pour la première fois en 1983. À l'origine, il s'agit de « Cosaques du Premier Empire » qui rappellent un corps de volontaires tartares, originaires de Lituanie et de Crimée. À la suite de recherches sur l'authenticité du costume, la société prend le nom de Tartares Litvaniens. Les cavaliers sont aujourd'hui vêtus d'une veste bleue et d'un gilet rouge brodé et sont coiffés d'un colback de fourrure. Ils sont précédés d'une batterie et de cantinières.

8. Sapeurs et Artilleurs du Second Empire (Biercée)

La compagnie des Sapeurs et Artilleurs de Biercée, communément appelée « les Artilleurs de Biercée », est une société dont les uniformes s'inspirent de ceux portés par les premières troupes belges. En 1989, elle a réveillé une ancestrale compagnie de grenadiers éteinte à Biercée à la suite de la guerre 14-18. Elle intègre un singulier groupe de vivandières. Articulée autour de son canon de 3'' surnommé « Léontine », la compagnie de Biercée ne marche constituée qu'à la Saint-Roch et à la Sainte-Barbe.

9. Compagnie Royale des Enfants de sainte Barbe (Ragnies)

Cette compagnie de sapeurs-pompiers de Ragnies a été créée en 1869. Elle s'est placée sous la protection de sainte Barbe, patronne des pompiers, en prenant le nom d'« Enfants de sainte Barbe ».

Sa principale activité était d'abord utilitaire, mais la société participait également à des manifestations folkloriques. Cette association au folklore est la fonction exclusive de la compagnie depuis la constitution d'un corps de pompiers professionnels.

10. Volontaires Belges de 1830 (Thuin)

Cette société est créée en 1987 pour commémorer les journées de septembre 1830 au cours desquelles la Belgique a gagné son indépendance vis-à-vis des Hollandais et pour rappeler que certains Thudiniens ont largement contribué à cette victoire. C'est la famille Deflandre qui est à l'origine de la création de cette société. L'uniforme se compose d'une blouse bleue avec ceinturon, d'un pantalon blanc, d'une coiffe de fourrure noire à cocarde tricolore et d'un triangle d'étoffe rouge.

11. Flanqueurs de la Garde du Premier Empire (Ragnies)

Cette société a vu le jour à Ragnies en 1988, à l'initiative de Bernard Lardinois et de Claude Rochet. Les fondateurs se sont rendus à Paris pour retrouver les modèles originaux des uniformes de Premier Empire à dominante verte. Par souci d'authenticité, ils s'en sont inspirés pour la confection de leur propre costume. Ce groupe a effectué sa première Saint-Roch en 1989.

12. Compagnie Saint-Roch (Thuin)

Composée de cinq sections, cette société, constituée en 1984 dans l'unique but d'honorer saint Roch, s'est inspirée des uniformes des premières troupes belges.

13. Compagnie Royale des Chasseurs Carabiniers de la Ville-Basse (Thuin)

Cette compagnie est fondée le 1^{er} mars 1868 dans un but de dévouement et de charité à la suite d'un grave incendie à Thuin ayant causé la mort de plusieurs personnes. Elle portait alors le nom de « Chasseurs Pompiers Volontaires de la Ville-Basse ». Devenue exclusivement folklorique, elle défile dans l'uniforme des Chasseurs Carabiniers de l'armée belge de 1848 : une longue redingote vert-épinard au collet agrafé rehaussée d'une fourragère jaune et d'épaulettes, ainsi qu'un pantalon gris. Ses sociétaires portent, en guise de coiffe, une demi-buse noire ornée de plumes de coq.

14. Société Royale des Zouaves Pontificaux (Thuin)

Cette société représente le régiment formé en 1860, à l'initiative du comte Xavier de Mérode, prélat belge et ministre des armées pontificales de Pie IX. À Thuin, la société des Zouaves Pontificaux est née en 1901 et fête donc cette année son 125^e anniversaire. Dans leur costume gris-bleu, les sociétaires se répartissent en différents pelotons. Les Sapeurs, avec leurs haches et leurs tabliers de cuir blanc, sont suivis de la batterie. Viennent ensuite les étendards et leurs gardes qui précèdent les pelotons de Zouaves armés de fusils. La « guilite » ferme les rangs de la société. Celle-ci met à la disposition du clergé les gardes ainsi que les porteurs de la statue de saint Roch, qui ont le privilège de la cheminer durant la procession.

Les Pèlerins et les Sœurs Grises suivent la statue de saint Roch. Ils se relaient pour porter la châsse abritant la relique du saint. Le lundi, après la messe, des Sœurs Grises portent le dais sous lequel le curé présente la relique à la population tandis que d'autres emportent les petits pains bénis durant la messe qui seront distribués à la chapelle Saint-Roch.

Par une sonnerie de la cloche de son église, la paroisse du Val signale les moments processionnels de la Marche : la descente du saint, la sortie et la rentrée de la procession. Il en va de même le lundi matin, pour annoncer la messe célébrée en remerciement aux marcheurs.

Lors de la halte-reposoir sur les Waibes, la paroisse du Christ-Roi fait résonner les nouvelles cloches de son église pour avertir les paroissiens de la présence du saint protecteur en l'église.

Marche Saint-Roch

Reconnue « Patrimoine oral et immatériel » de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Reconnue « Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité » par l'UNESCO

Organisée par le Comité Saint-Roch avec le concours de la Ville de Thuin, des Sociétés folkloriques thudiennes et le soutien du Centre culturel de la Haute Sambre.

COMMISSION ORGANISATRICE

Commissaires :

France-Laurence AKKERMANS, Christelle CUISENAIRE, Patrick DENAMUR, Daniel DESCARTES, Thierry DUBOIS, Audrey HAUTIER, Frédéric HUART, Anne JEANMART, Benoît JONARD, Laurent LERMINIEAU, Luc LOURTIE, Dominique MACORS, Nicolas MAIRY-LOISEAU, Jean-Pierre MARCHAL, Zoé PUËS, Benjamin ROBA, Jean-Luc SELVAIS et Pascal SIRIEZ.

Président : Gérard VANADENHOVEN.

Vice-Présidents : Gaston BERTEAUX et Marc BOHAIN.

Secrétaires : Marc ALLARD et Alexandre DOGNÉ.

Trésoriers : Claude HAUTIER et François JOYE.

Déléguée de la Ville de Thuin : Véronique THOMAS.

COMITE D'HONNEUR

Jean-Louis CUISENAIRE, Jean-Pierre CUISENAIRE, Philippe CUISENAIRE, René HUBLET, François-Louis LEROY, Jules MALAISE, Béatrice MONSEU, Freddy VAN DEN ABEELE et Marie-Eve VAN LAETHEM.

MEMBRES D'HONNEUR

Tahir AYKUT, Fabien BAUDOUIN, Michel BLAIRON, Pierre BLAISE, Géraldine BOHAIN, Olivier BROGNIEZ, Marc CHARLOT, Nicolas COLLIGNON, Elisa COLOT, Jean COSYNS, Karine COSYNS, Christelle CUISSET, Yves DE CLERCQ, Thibaut DE VRIESE, François DE WILDE, Anne DECAMPS, Yves DEMANET, Christophe DEMARS, Laëtitia DESCARTES, Katarina DESCHAMPS, Christelle DHAENE, Virginie DUBUISSON, Frédéric DUHANT, Liliane EMMANUEL, Yohann ESSID, Maurice FORET, Fabrice FURMANIAK, Fabian GABELLINI, Pascal GAGLIANO, Gérôme GAGLIARDI, Arnaud GOBLET, Léopold GOBLET, Roger HAQUENNE, Arnaud HIGNY, Jean-Ghil HONOREZ, Pauline JORDENS, Alain LAMBERT, Philippe LANNOO, Jean-Pascal LEBRUN, Michel LEFÈVRE, Roland LEMAITRE, Michèle LIBERT, Jean-François LIÉGEOIS, Mathieu LOSSEAU, Stefano LUPO, Alain LUST, Christian MARITS, Chang MERVEILLE, Caroline MEURANT, Nathalie MICHOT, Olivier MINON, David MONDY, Joël MULATIN, Henry NAVEAU, Louis NAVEAU, Jean-Noël NAVEZ, Laurence NAVEZ, Marie-Françoise NICAISE, Simon NOËL, Marie-Claude PIREAU, Axelle PISUTO, Paul QUERTINMONT, Jérémy RARY, Antoine RASSART, Pierre-Philippe RONS, Nathalie ROULET, Maximilien SELVAIS, Valérian SELVAIS, Daniel SMEEKENS, Rachel SOBRY, Kévin STURBOIS, Jacques TERNET, Pascal THOMAS, Grégory TULPINCK, Joël USE, Michaël VAN TICHELEN, Annie WAUTIÉ, Denis XHROUET et Alessandro ZAMBUTO.